



COMMISSION RÉGIONALE DES DÉLÉGUÉS

PROCES-VERBAL n° 01

Réunion du : Jeudi 29 juillet 2021 à 10h00

Présidences : MM. Pierre GALEA et Philippe DI MARCO

Présents : MM. Roger ANTONELLI, Gérard FRANTZ et Claude GOUT

Excusé(s) : MM. Yassine KHELIF

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de **sept** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le **22** du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur **le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs**.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

2. L'appel est adressé à la Commission d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet par tout moyen la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de **100** euros.

ORDRE DU JOUR

1. Bilan saison 2020 / 2021
2. Saison 2021 / 2022
3. Affectation délégués saison 2021 / 2022

1. Bilan saison 2020 / 2021

- ✓ Durant la saison 2020 / 2021 arrêtée au 28 octobre 2020, les délégués de la L.M.F. ont établis 100% des rapports dématérialisés et transmis à l'instance dans les délais impartis pour les catégories Séniors R1 et R2, R1 Féminine, Jeunes Ligue (de U15 à U20) ;
- ✓ Les observateurs de la C.R. des Délégués ont effectué 12 observations de septembre 2020 à octobre 2020 ;
- ✓ Conformément à l'article 11 du Règlement Intérieur des délégués, l'âge limite reste fixée à 73 ans au 1^{er} juillet de l'année en cours, et être licencié à la F.F.F. dans un Club de leur choix ou d'une Commission de l'instance Nationale, Régionale ou Départementale ;
- ✓ La fiche de renouvellement de délégué est à renvoyer à compter du 20 juillet 2021 et avant le 22 août 2021 à la C.R. Délégués (delegates@mediterranee.fff.fr). Celle-ci est téléchargeable depuis « Mon compte FFF » - Documents Ligue - Fiche renouvellement.

2. Saison 2021 / 2022

- ✓ Depuis le 1^{er} juillet 2020, une nouvelle messagerie est à la disposition des officiels (arbitres, délégués), l'ancienne devenant inopérante. L'adresse mail sera le N° de licence suivie de @lmedfoot.fr (exemple 254486517@lmedfoot.fr.)
- ✓ Dates de réunions de reprise :
 - Mardi 24 août 2021 à AVIGNON (District du Grand Vaucluse) pour les délégués du Grand Vaucluse.
 - Mercredi 25 août 2021 à SISTERON (District des Alpes) pour les délégués des Alpes.
 - Jeudi 26 août 2021 à LA GARDE (District du VAR) pour les délégués du Var.
 - Vendredi 03 septembre 2021 à NICE (District de la Côte D'Azur) pour les délégués de la Côte D'Azur.
 - Vendredi 03 septembre 2021 à MARSEILLE (District de Provence) pour les délégués de la Provence.

3. Affectation délégués saison 2021 / 2022

- ✓ Nos vifs remerciements à Christian TASSONE, atteint par la limite d'âge qui a œuvré au sein de la L.M.F. durant plusieurs saisons.
- ✓ Nous souhaitons le meilleur aussi à Patricia ARNOUX, Pascal BATTISTA, Patrick MARTIN, Philippe TIJERAS, Valérie TOMASSONE qui nous quittent pour raisons personnelles ainsi que Freddy CHAUMARD et Joseph FERRIGNO.

- DELEGUE NATIONAL 1

Patrick BEL ABBES

- DELEGUES NATIONAL N2 - N3

Chokri ABED – Yacine BEKRAR – Éric BRIGATTI – Patricia CANDRE - Georges CARAMANOLIS – Franck FUHRER – Bruno GARCIA – Georges MARTIN - Christophe MIGLIORE - Michel MOMBOISSE – Alain MORETTI – Laurent PIZZELLA

- **PROPOSES A LA F.F.F ET EN ATTENTE DES EXAMENS :**

Thierry MARTIN – Béatrice MONNIER (Liste d'attente)

- **REGIONAL 1**

Pierre ALCOVERO – Jacky BALLON - Stéphan BELMONTE - Alain BRITO – Thomas DEPACE – Gérard IVORA – Jean Michel MESNARD – Marc PASERI – Yves SAEZ - Pierre SCHIANO LOMORIELLO

- **NOMMES EN REGIONAL 1**

Gradimir ARSIC - James SANTANA

- **REGIONAL 2**

Patrick CONSTANT – Roger DEPLANO - Ridha DJAFFAL – Christophe ESCUDERO – Jean Yves FAUCHET – Gérard FRANTZ – Claude GOUT – Patrick GUIGUES – Cyriac PERES – Jean Luc PHILIPPS - Philippe RINGENBACH – Thierry ROIG – Blaise SASSO – Jean François SOTO – David THUY - Christiane TOTO BROCCHI

- **NOMMES EN REGIONAL 2**

Meriem CHAFRA - Khadija DAMIR – Stéphane DONDERO – Abdelkarim EL BERKANI – Cédric GENTE – Sarah SZAKOLCZAI – ZUCCHETTO Jean Claude

- **JEUNES LIGUE**

Bernard ALLIO - Robert ANDRE – Marie Josée ARNAUD – Patrick BALADE – Khirdine BENNOUR - Bernard BIAVA – Guy BOLARD - Jean-Louis CANESTRIER – Jean Paul DARINI - Sabrina DUFRESNE – Christophe EBERSOLD – Patricia FERNANDEZ – Jean-Pierre FRANCESCHINI – Raymond FRATINI – Fabrice FRIXA – Stéphanie GILLET – Jean-Pierre GIORDANO – Yassine KHELIF – Bruno LAENGEL – Julien LE DORAN – Jean-Claude LOVISOLO – Pierre Alexandre MARTIN – Jean Paul MULDER – Léon NENERT – Michel PELLETIER – Jean-Claude ROBOQUIN – Jean Baptiste SCIMECA - Michel SELLES – Jacky SICHKNECHT – Michel TORDJMANN – Fayçal TOUIHRI - François TRIVINO – Pierre VALENTIN – Florent VILLANOVA

- **NOUVEAUX DELEGUES JEUNES L.M.F.**

Guy ANDRE – Christophe BARATOLLO – Garid BEN ALI – Mélanie BUSSI – Michel CASSE – Annick CHAMPOURLIER – Stéphanie CHAZAL – Jérôme DANGER – Guy DEDEBANT – Mohamed MEGUEDMI – Pascal MISIACZYK – Christian RINAUDO – Halidi SOULE – Romain SUEL

- **FORMATION ACCELEREE**

Bernard ALLIO - Mélanie BUSSI, Stéphanie CHAZAL, Yassine KHELIF et Mohamed MEGUEDMI

Président
Pierre GALEA - Philippe DI MARCO

Secrétaire de séance
Claude GOUT